



POULES DE LA PHASE DE BRASSAGE RÉGIONAL



U15

CHAMPIONNAT
ÎLE-DE-FRANCE

POULE H1		
1 ^{er} 78	ENT. HB SEINE-ET-OISE	5878004
1 ^{er} 91	ENT. MASSY OUEST-ESSONNE	5891001
2 ^e 93	HBC LIVRY-GARGAN	5893003
2 ^e 75	ENT. PARIS GALAXY	5875056

POULE H2		
1 ^{er} 94	US IVRY	5894004
1 ^{er} 93	TREMBLAY-EN-FRANCE HB	5893034
2 ^e 95	ENT. ÉLITE VAL-D'OISE	5859068
2 ^e 91	SAVIGNY HB 91	5891034

POULE H3		
1 ^{er} 75	PARIS ST-GERMAIN	5875071
1 ^{er} 77	PONTAULT-COMBAULT HB	5877029
2 ^e 92	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002
2 ^e 78	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES / VERSAILLES GP	5878041

POULE H4		
1 ^{er} 95	AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020
1 ^{er} 92	ENT. FONTENAY / MALAKOFF	5892015
2 ^e 77	TORCY HB MLV	5877034
2 ^e 94	US CRÉTEIL	5894003

POULE B1		
3 ^e 77	HBC SERRIS VE	5877072
5 ^e 92	LEVALLOIS SC	5892036
5 ^e 91	ENT. CENTRE-ORGE	5891002
6 ^e 94	CSA KREMLIN-BICÊTRE	5894005

POULE B2		
3 ^e 92	RUEIL AC	5892026
5 ^e 95	COM ARGENTEUIL	5895001
5 ^e 78	AS MANTAISE	5878002
7 ^e 94	STELLA ST-MAUR HB	5894007

POULE B3		
3 ^e 93	ENT. SUD 93	5893055
4 ^e 78	HB BOUCLE-DE-SEINE 78	5878046
5 ^e 94	VILLIERS EC	5894035
7 ^e 77	CS MEAUX	5877019

POULE B4		
3 ^e 78	ENT. MASC. CENTRE-YVELINES	5878031
4 ^e 95	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	5895018
5 ^e 77	HBC DU LOING	5877041
7 ^e 92	CSM PUTEAUX	5892024

POULE B5		
3 ^e 95	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023
4 ^e 77	ENT. SÉNART / PONTIERRY	5877078
5 ^e 93	MONTFERMEIL HB	5893022
7 ^e 78	USHB VERNUILLET / VERNEUIL	5878056

POULE B6		
3 ^e 91	HBC VAL-DE-SEINE	5891017
4 ^e 92	BOIS-COLOMBES SP.	5892010
6 ^e 95	ENT. CERGY / MARINES	5895062
6 ^e 93	BLANC-MESNIL SP.	5893012

POULE B7		
3 ^e 94	ASA MAISONS-ALFORT	5894024
4 ^e 91	ENT. MONTGERON / VIGNEUX	5891003
6 ^e 77	ENT. JEUNESSE MONTEREAU / CANNES	5877023
6 ^e 92	CHAVILLE HB	5892011

POULE B8		
4 ^e 93	CM AUBERVILLIERS	5893008
4 ^e 94	AS ST-MANDÉ	5894006
6 ^e 91	AS CORBEIL-ESSONNES	5891009
6 ^e 78	ENT. SUD-YVELINES HB	5878044

tirage au sort réalisé le mardi 5 septembre 2023 lors la réunion plénière de la commission sportive



RÈGLEMENT DES POULES DE BRASSAGE (week-end du 23-24/09/2023)

ANNÉES DE NAISSANCE : 2009 / 2010 / 2011

LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ 14 joueurs autorisés sur le tournoi et 14 joueurs par feuille de match par équipe
- ▶ taille de ballon : T2
- ▶ 1 temps-mort par équipe par mi-temps
- ▶ exclusion : 1 minute (2 minutes si seulement 3 équipes)
- ▶ temps de jeu : 2 x 12 minutes pour les tournois à 4 équipes (2 fois 20 minutes si seulement 3 équipes) ; 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match.

Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions d'Île-de-France ou sur Gest'hand pour les clubs concernés.

Classement général : se reporter à l'article 107 du règlement de la COC Île-de-France.

Arbitrage désigné par la CTA

Attention : les frais d'arbitrage devront être directement réglés à l'arbitre sur place ou par virement par l'équipe hôte du tournoi, une péréquation sera faite par la ligue à l'issu des barrages.

QUALIFICATIONS

Les 2 premiers des 4 poules hautes seront désignés têtes de série sur la phase de délayage.

Les 2 derniers des 4 poules hautes se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 premiers des 8 poules basses se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 derniers des 8 poules basses réintègrent leur département.

HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 14:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

Tournoi À 4 équipes

A contre B
C contre D
A contre C
B contre D
A contre D
B contre C

Si 3 équipes seulement présentes

A contre C
perdant 1^{er} match contre B
gagnant 1^{er} match contre B

TRANSMISSION DES RÉSULTATS DANS GEST'HAND IMPÉRATIVEMENT AVANT 20:00 LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94043 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z